

Consignes d'utilisation d'un système d'assainissement autonome

(Fosse septique toutes eaux et son dispositif d'épuration)

D'une manière générale, l'utilisation d'une fosse toutes eaux n'entraîne pas de contraintes particulières. Seules, quelques consignes sont à respecter rigoureusement.

Ne sont pas acceptés dans la fosse et le traitement :

1. Les eaux usées de camping-car (il existe des bornes communales adaptées);
2. Les eaux pluviales issues des toitures, des réservoirs de stockage;
3. les eaux des piscines (recours à un vidangeur professionnel, arrosage de sa propriété, etc.) ;
4. Les graisses issues de friture ou de vidange (déchetterie);
5. Les Solvants organiques type : essence, fuel, produits photos, peinture, acétone, white spirit et autres (déchetterie);
6. Les médicaments non utilisés (retour chez votre pharmacien);
7. Les objets non biodégradable type : sachets, tampons, préservatifs, emballages, lingettes et autres ;
8. Eau de javel et détergents utilisés en quantité excessive.

Pour informations :

- La prise de médicaments n'entraîne pas de précautions particulières d'entretien du dispositif par les usagers de l'habitation ;
- Pour une utilisation plus régulière de produits détergents, il est conseillé d'utiliser des produits naturels biodégradables ;
- La fosse septique toutes eaux doit être vidangée tous les quatre ans ou quand le niveau de boue atteint 50 % de la hauteur de la fosse ;
- Il faut remplir en eau la fosse septique toutes eaux au début et après chaque vidange.

Autres précautions :

- Ne pas imperméabiliser la surface de traitement même partiellement (dalle, piscine hors sol, etc...);
- Eviter toute culture sur le site. Pas d'arbre à moins de 3 mètres pour éviter la pénétration des racines dans le dispositif d'épuration ;
- Proscrire le stockage et le passage de charges lourdes au dessus de la filière (ex : pile de bois, manœuvre de véhicule,...) ;
- Eloigner l'épandage de la maison pour éviter les infiltrations, les remontées capillaires dans les murs.